

## LES ITINÉRANTS

### Des visages multiples Des responsabilités partagés

#### La commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie.

L'Association du Village Shaughnessy faisait jeudi dernier la présentation de son mémoire sur la problématique des itinérants. Nous avons tenté de faire ressortir le fait que toutes les analyses faites dans le cadre des travaux de la Commission, comme dans le cours des années précédentes dans d'autres occasions, se font sans qu'il soit tenu compte de la dimension sociétale de la problématique de l'itinérance.

Vous nous avez demandé à la fin de notre exposé si nous avons des recommandations d'action à déposer.

Nous avons dû vous répondre que, comme cet aspect de la question n'avait jamais été véritablement soulevé avant ce jour, la réflexion, dans le court laps de temps qui nous avait été alloué pour faire cet exercice, n'avait pas pu faire un tour complet du sujet et entrevoir des pistes d'orientation. Après un peu de réflexion, suite à l'audience, voici comment il nous apparaît que la question pourrait être abordée. Il reste clair que la réflexion s'amorce sur cet angle de prise et qu'elle n'est pas achevée. Le débat élargi reste à faire.

**Dans un premier temps cependant, il nous apparaît que la Commission dans son rapport, devrait inclure un chapitre sur les aspects sociaux globaux de la problématique dont quelques éléments suivent à titre d'indications:**

- comment se conçoivent les impacts de l'itinérance dans les milieux où elle se produit et notamment au centre-ville;
- comment se décrit le vécu des résidents confrontés à des comportements marginaux et perturbants;
- comment se comprend le concept de tolérance que l'on demande aux résidents de manifester et jusqu'où cette tolérance doit s'étendre devant des actes dérangeants et continuellement répétés;
- Le concept d'ordre public est-il toujours valide et s'applique-t-il à tous, ou y a-t-il un ordre social à deux vitesses, comme on a tendance à dire à l'heure actuelle;
- quel est le rôle de la police entre le laisser-faire et la soi-disant répression;
- comment se conçoit le projet du centre-ville incluant l'itinérance;
- doit-on commencer à concevoir le centre-ville comme un ghetto de pauvreté et de marginalité d'où les résidents seront appelés à fuir;
- quel est le ratio de logements sociaux par rapport aux logements communs qui ne doit pas être dépassé pour éviter que ne s'ensuive un déclassement du voisinage;
- la concentration des itinérants au centre-ville, sur Sainte-Catherine en l'occurrence, est-elle la seule option envisageable;.....
- comment la désinstitutionnalisation en arrive-t-elle à mettre tant de patients psychiâtriques sur la rue, l'institution n'a-t-elle pas de responsabilités dans le logement et le suivi de ses patients;

Bien d'autres aspects auraient besoin d'être soumis à l'analyse

L'objet de la réflexion que la Commission a lancée était «les itinérants». Vous avez de ce fait reçu les idées qui se débattent depuis 10 ans sur les besoins, les droits, le manque de ressources,...concernant les personnes itinérantes.

À ce stade-ci il est temps que s'amorce une réflexion à un plan plus général.

**Après le présent exercice, il faudrait que la Commission entreprenne l'exercice complémentaire et lance une étude sur «l'itinérance et la cité».**

Jacques Larin

Association du Village Shaugnessy  
28 avril 2008